

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA18 26 0040**

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 12 février 2018, un premier projet de résolution (CA18 26 0040) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier, situé aux 10-12, rue Jean-Talon Est.

L'objet de la résolution vise à permettre la démolition du bâtiment existant et la construction d'un nouveau bâtiment. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment d'une hauteur de 6 étages sur 22 mètres, ainsi que d'une construction hors toit. Le bâtiment aura une superficie de plancher maximale de 3 892 m<sup>2</sup>, qui sera destinée à accueillir environ 35 logements, ainsi que 2 espaces commerciaux au rez-de-chaussée. Le projet est étudié en vertu du règlement RCA-8, car il déroge aux normes se rapportant à la hauteur maximale prescrite en mètres et en étages, à la marge latérale, à l'alignement de construction, ainsi qu'aux retraits prescrits pour une construction hors toit.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 28 février 2018 à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0013, ci-après illustrée :



Le projet de résolution ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 20 février 2018.

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement